

## Formation des Membres nouvellement élus CSE / CSSCT à la santé, sécurité et conditions de travail (1<sup>er</sup> mandat)

La formation SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail) est obligatoire pour tous les membres élus CSE / CSSCT. Elle permet d'initier les membres élus aux techniques de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail, nécessaires à l'exercice de leurs missions au sein du CSE et/ou CSSCT. Depuis le 31 mars 2022, cette formation est d'une durée de 5 jours pour un premier mandat. Cette durée est identique quel que soit l'effectif de l'entreprise.

Lors du renouvellement de mandat CSE / CSSCT (2<sup>ème</sup> mandat), la durée de formation est ramenée à 3 jours quel que soit l'effectif de l'entreprise. Pour les membres d'une CSSCT dans les entreprises de +300 salariés la durée est de 5 jours.

La Loi n°2021-1018 du 2 août 2021 met en avant certaines modifications dans l'article L. 2315-18 du code du travail.

**Durée :** 35.00 heures (5 jours)

### Profils des stagiaires

- Membres élus au CSE/CSSCT lors de leur premier mandat
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique & Handicap de l'Organisme : Frédéric GAUDIN - Tel : 0692 91 09 50 - Mail : info@star-aid.fr

**Prérequis :** Aucun

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les rôles, attributions et règles de fonctionnement du CSE et de la CSSCT dans le cadre de ses missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail dans l'entreprise
- Développer ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels

### Contenu de la formation

- **Les acteurs de la santé et sécurité au travail : se conformer à leurs exigences et collaborer avec eux**
  - Les responsabilités de l'employeur en matière de prévention
  - Analyse des neuf principes de prévention
  - Les acteurs internes et externes à l'entreprise
  - Travaux pratiques en sous-groupe : identifier les transformations des instances représentatives du personnel et les acteurs de la SSCT
- **Les obligations auxquelles l'entreprise doit se conformer**
  - L'obligation générale de sécurité
  - L'obligation de résultat et de moyens de sécurité renforcée
  - La prévention de la pénibilité
  - La mise en place d'actions de formation à la sécurité
  - Le respect des obligations administratives (déclarations obligatoires, mise en place des registres, etc...)
  - La déclaration des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles
  - La consultation du CSE relative à la SSCT
  - L'évaluation de la conformité dans une entreprise
  - Exercice individuel : Quiz sur les obligations en matière de santé et de sécurité en entreprise
- **Identification et évaluation des risques santé, sécurité et conditions de travail dans l'entreprise**
  - Les différents types de risques Santé Sécurité au Travail -y compris les risques psycho-sociaux et les facteurs de pénibilité- dans l'entreprise
  - Distinguer : dangers, dommages et risques professionnels
  - Identifier, Évaluer et hiérarchiser les risques
  - Les mesures de prévention à mettre en place
  - Mise à jour du document unique ; en faire un outil stratégique de prévention
  - Mises en situation
    - Identifier les risques et les dangers d'une situation de travail à partir d'un diaporama
    - Construire un support pour réaliser les visites d'inspection
    - Evaluer les risques d'une situation de travail dangereuse
    - Distinguer faits et opinions
    - Ebauche d'un DUERP : les unités de travail, leur déclinaison en activités exercées et les principaux risques associés
- **Les risques psychosociaux (RPS)**
  - Les facteurs de RPS
  - Les niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) et le cadre réglementaire de la prévention des RPS
  - Méthodologie pour repérer les RPS
  - Les mécanismes du stress au travail et ses conséquences sur la santé
  - Agir en cas de situation de harcèlement.
  - Travaux pratiques : Repérer les causes, les effets et les mesures de prévention à partir d'une vidéo

# STAR group - STAR aid

4, allée des Primevères - Le Moufia

97490 SAINTE CLOTILDE

Email: info@star-aid.fr

Tel: 0692 910 950



## – La réglementation et les responsabilités en matière de Santé et Sécurité au Travail

- Le Code du travail et les textes fondamentaux SST
- Les responsabilités civiles et pénales, la faute, les sanctions, la faute inexcusable et intentionnelle du chef d'entreprise
- La délégation de pouvoir en matière de SSCT
- Travaux pratiques : Quiz sur les risques encourus par l'employeur en cas de manquements à ses obligations en matière de santé et de sécurité au travail

## – L'accident du travail, l'accident de trajet, les maladies professionnelles et à caractère professionnel

- Définitions : accident du travail, accident de trajet
- Reconnaissance de la maladie professionnelle
- Les indicateurs de la santé et sécurité au travail : suivi
- Les méthodes d'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Travaux pratiques : Analyser les causes d'un accident du travail à partir d'un cas concret et utiliser les méthodes appropriées (Arbre des causes, les 5M et les 5 Pourquoi). Recenser les mesures de prévention.

## – Les droits et devoirs des salariés

- Le devoir de respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité
- La réalisation du travail en conformité avec les instructions données
- Le danger grave et imminent : notion et procédure
- Le droit d'alerte et de retrait
- Travail individuel : Quiz sur le danger grave et imminent

## – La formation à la sécurité

- A qui est destinée la formation collective à la sécurité ?
- La formation à la sécurité renforcée : qui est concerné ?
- Les formations spécifiques
- Travail individuel : Quiz sur les formations à la sécurité

## – Les moyens dévolus aux instances représentatives du personnel en matière de santé, sécurité et conditions de travail

- Le droit d'effectuer des visites d'inspection
- Le droit d'enquête en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle ou de danger grave et imminent
- Les expertises
- Mise en situation pratique : Procéder à l'enquête d'un accident du travail

## – La CSSCT : Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

- Sa mise en place
- Sa composition
- Ses moyens
- Son fonctionnement
- Les attributions déléguées à la CSSCT par le CSE
- Travail individuel : les missions possibles de la CSSCT

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateur agréé par la DEETS Réunion (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour la formation des membres du CSE / CSSCT

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques, étude de cas concrets et mises en pratique
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

### Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- QCM d'évaluation individuelle des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis